



La Gazette Rioliennne

Informations municipales n° 31

Septembre 2025



33ème édition 2025

Brocante RIEUX

Dimanche 21 Septembre 7h - 18h

**Rue Jean Carette
Rue Cuvinot**

Renseignements et inscriptions du **Lundi 1er Septembre au mercredi 17 septembre** aux heures d'ouverture de la Mairie

Restauration et buvette sur place organisées par le Comité des Fêtes

LA BROCANTE AURA FINALEMENT LIEU DANS LES RUES HABITUELLES !



La Mairie aux couleurs de Rieux lors de la Fête communale du vendredi 20 Juin.

(photo de M. Emmanuel Delaunay)

Bonne rentrée à Tous

MAIRIE de RIEUX - 15 rue Jean Carette - BP 40027 - 60871 Rieux Cedex
Tél. : 03 44 70 72 72 email : secretariat@mairie-rioux.fr web : <http://mairie-rioux.fr>

Contacts Facebook : Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble Seconde liste : La Rieuxsphère par V&D



Chers Rioliennes et Rioliens,

En voilà, une rentrée ! Au niveau national, le grondement du tonnerre continue à se faire entendre : on parle de dette publique, on cherche des coupables et des victimes expiatoires (les jeunes, les retraités, les "assistés", les "riches"...) dans une espèce de jeu du furet où il pourrait bien y avoir plus d'un perdant, en plus de notre contrat social ; on s'émeut, on s'agite, et l'incertitude grandit. D'autant qu'il existe d'autres sujets de préoccupation : comment oublier l'assassinat horrible d'un adolescent à Nogent-sur-Oise il y a quatre mois, une attaque au couteau dans une école primaire à Creil deux semaines plus tard, la condamnation il y a un mois de l'hôpital de Creil pour la mort d'un nourrisson en 2017, mal soigné, en se disant que 8 ans plus tard les urgences hospitalières ne sont toujours pas forcément dignes d'un pays développé...

A notre échelle, nous devons composer avec tout cela. **En cette saison de l'impôt foncier, il convient de rappeler que la Commune ne perçoit que la moitié de ce que vous payez (voir page 8).**

Malgré nos petits moyens financiers, qui répondent à une volonté de ne pas nous imposer excessivement, **nous avons accompli quelques réalisations** qui libéreront des crédits pour l'avenir (pages 3 et 4).

Malgré nos petits moyens en matière de sécurité ou de santé, puisque nous sommes au bout de la chaîne, nous travaillons en partenariat avec la Gendarmerie à protéger le village des incivilités et autres invasions de caravanes, nous oeuvrons à maintenir une présence médicale indispensable à notre village, même s'il y a parfois de quoi se décourager.

Malgré nos petits moyens sur les sentiments de chacun, nous voulons faire vivre dans notre village la convivialité, en accompagnant les associations ou en organisant des événements festifs ou amicaux (pages 9 et 10).

Et puis, il y a les cas individuels, qui ne peuvent pas figurer dans une publication à portée générale, mais qui occupent bien des journées : peut-il y avoir une rentrée s'il n'y a pas vraiment eu de vacances ?

Alors, même si demain est décidément bien incertain, soyez sûrs que vos élus et les agents communaux sont à pied d'œuvre pour continuer à servir notre village, même si tout n'est pas parfait, et à la hauteur de leurs moyens.

A très bientôt,

Marc Mouilleseaux, Maire

Changement dans notre Village !



Retrouvez dans cette rubrique les changements réalisés ou en cours de réalisation dans notre village.



Prochains passages des déchets verts

- ~ les jeudis 11 et 25 septembre
- ~ Les jeudis 9 et 23 octobre
- ~ les jeudis 6 et 20 novembre



Prochains passages de la balayeuse

- ~ Le jeudi 9 Octobre
- ~ Le jeudi 11 Décembre

N'oublions pas de ne pas laisser notre voiture sur le trottoir si nous voulons qu'il soit balayé.



Collecte des déchets les jours fériés prochains

Le 25 décembre (Noël) et 1^{er} janvier prochains seront des jeudis ; la collecte des ordures ménagères ces jours-là sera donc décalée **aux samedis suivants** (27 décembre 2025 et 3 janvier 2026).



L'école a fait peau neuve pour la rentrée !

Grâce au Fonds Vert de l'État, et au travail de vos élus en partenariat avec le SE60 pour obtenir 80 % de subventionnement, le bâtiment du bas de notre école, où ont lieu 6 des 8 classes, a été isolé par l'extérieur cet été ; l'isolation par le sous-sol du groupe du haut avait été réalisée cet hiver, celles par les plafonds l'année dernière.

Au moins 50 % d'économies d'énergie sont attendues grâce à ce chantier, pour un confort égal ou meilleur pour les élèves... et les enseignantes !

Nous aurons donc entretenu et adapté aux défis actuels ce patrimoine construit il y a 50 ans, lorsque Rieux commençait sa mue en bourg et accueillait beaucoup plus d'enfants. L'école, ce lieu où se prépare l'avenir, a toujours compté parmi les priorités depuis cette époque !



AVANT



APRES



Une dernière couche dans la rue Fanny-Duvivier

Les deux précédentes interventions de la **société DMVA** n'ayant pas suffi à combler l'ensemble des fissures de la plus longue rue du village, un troisième passage a été nécessaire mi-août.

Pour rappel, le gravillonnage est une technique pour prolonger la durée de vie d'une route. Le prix au mètre carré est de 5,50 €/m² contre 55 €/m² pour une remise à neuf !





Les cabinets de santé à l'étage du bureau de poste sont prêts à accueillir !



L'un des 4 cabinets créés

En partenariat avec l'État et la CCPOH, subventionneurs, nous avons pu requalifier et rendre accessible l'étage du bureau de poste pour y aménager des locaux médicaux.

Construit par la Commune il y a 50 ans, l'étage accueillait jadis le logement du receveur des postes. Mais il y a bien longtemps qu'aucun receveur n'a utilisé l'escalier auquel on accède par une porte qui donne sur l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) à la poste. Depuis, un bel ascenseur a été aménagé, et notre local attend les médecins et autres praticiens. Une psychomotricienne doit déjà s'y installer en novembre, et nous sommes en relation avec une autre professionnelle. Cette psychomotricienne ne sera hélas pas **Madame Nadia Metref**, qui exerçait dans notre commune depuis plusieurs années et envisageait avec joie de rejoindre ces nouveaux locaux, et qui nous a brutalement quittés ce printemps, laissant le souvenir d'une personne très humaine et appréciée.

Malheureusement, pour l'instant, aucun médecin généraliste n'a confirmé son installation. C'est pourtant une priorité depuis de nombreuses années, mais aucune des pistes (jeune diplômé ou médecin déménageant préférant finalement un autre secteur, médecin malgache ou kabyle n'ayant pas les équivalences en France, médecin recherchant le salariat) n'a abouti, l'un des problèmes majeurs étant que les médecins ne veulent plus travailler seuls, et que, faute du premier, on peinerait à avoir le deuxième.

Le Conseil Municipal étudie donc sérieusement la création d'un poste de médecin généraliste salarié par la Commune, ce qui correspond aux vœux de plus en plus d'étudiants qui ne veulent pas s'embêter avec l'administratif. Cette hypothèse serait cependant proche de l'équilibre budgétaire.

Le départ du **Docteur Foyart**, de Brenouille, et le prochain départ d'autres médecins du secteur nous font craindre qu'à terme, beaucoup d'entre nous se trouvent sans médecin, particulièrement les plus âgés. C'est d'ailleurs en partie le cas, et il est assez révoltant de voir qu'il existe toujours une restriction du nombre de nouveaux diplômés. Cela affecte également les pharmacies de proximité, ce qui a été l'occasion d'un mouvement récent de grève, avec comme enjeu la remise en cause de l'accès aux soins pour les plus fragiles et les moins véhiculés d'entre nous...

N'hésitez pas à parler de nos locaux autour de vous, et de la possibilité de salariat : plus nous serons nombreux, plus nous serons visibles !



Les travaux du cabinet de kinésithérapie progressent bien !



Un jeune kinésithérapeute doit s'installer en début d'année prochaine dans notre commune ; les travaux de son cabinet avancent bon train, et il devrait être rejoint par plusieurs confrères à moyen terme.

C'est une bonne nouvelle pour la santé dans notre Commune, car il est de plus en plus difficile de trouver également ce genre de praticien ; mais aussi pour notre centre-bourg, dont la fréquentation a été assez fluctuante récemment.

Une activité en plus dans le centre suscitera plus de besoins en stationnement ; mais des places avaient été créées lors de la mise en sens unique de la rue Joseph-Havy, et le parking de la place de l'ancien jeu d'arc offre également des places.

✓ **Gens du Voyage : deux présences, deux de trop !**

La loi 2000-614 du 5 juillet 2000 impose aux communes de plus de 5000 habitants d'accueillir les Gens du Voyage, selon un schéma départemental d'accueil validé par la préfecture et le Conseil départemental. Seule la conformité à ce schéma permet d'obtenir ensuite des expulsions en 24 heures en cas d'occupation illégale.



Rieux ne compte pas plus de 5000 habitants, mais la loi du 7 août 2015 a fait de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil de cette communauté une compétence intercommunale obligatoire. La CCPOH l'a donc reçue, et notre village doit désormais participer à l'accueil des Gens du Voyage.

Malheureusement, le Schéma départemental actuel, valable de 2019 à 2025, qui prévoit la régularisation de leur habitat sur 25 terrains non constructibles, n'est toujours pas suivi par la CCPOH, et il n'existe pas d'aire d'accueil provisoire, en attendant que cette régularisation ait lieu.

Espérons qu'au 1^{er} janvier 2026, au moment où la CCPOH devrait enfin être en règle, le nouveau schéma départemental ne rajoute pas de nouvelles nécessités d'accueil...

Nous avons donc du subir, cet été, par deux fois la présence de groupes au comportement divers :

- 1) le premier s'est attardé, a volé sans vergogne de l'eau et de l'électricité aux distributeurs (mais nous les avons prévenus et cela ne devrait pas compter comme des fuites, ce qui conduirait à une augmentation du prix de l'eau sur notre commune, selon les nouvelles règles), tout en parsemant le Chemin de l'avenue d'excréments. Nous avons fait valoir que cela constituait une grave atteinte à la salubrité et à la tranquillité publique, ainsi qu'à l'environnement, et avons bénéficié du soutien du **Sénateur Olivier Paccaud** auprès de la préfecture pour tenter de régler exceptionnellement le problème. La gendarmerie s'est également rendu très disponible pour avancer sur le sujet. Merci à toutes ces bonnes volontés !
- 2) le deuxième a réglé la facture d'ordures ménagères qui lui était présentée, et n'a pas utilisé l'eau du réseau communal : nous lui avons expliqué que ce n'était pas aux habitants de payer pour leur consommation, ce qu'ils ont convenu. Ce groupe a laissé place nette derrière lui.

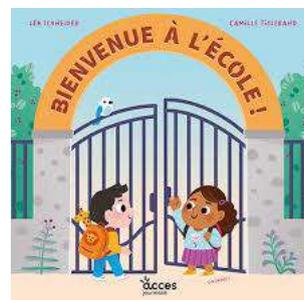
✓ **Sécurité à l'école**

Signe des temps...

Alors qu'en 2024, on a évoqué 130 agressions au couteau dans les écoles de France, et que la DGSJ avait indiqué avoir déjoué 9 attentats visant des établissements scolaires, nous avons du mettre en place et prévoir la réalisation de protections plus importantes pour nos enfants.

Si un ministre de la Justice a pu déclarer en 2020 que la France n'était « pas un coupe-gorge », il n'empêche que l'Inspection et la Gendarmerie nous demandent de favoriser l'enfermement en classe (ce qui va complexifier la prise en charge d'enfants en retard), et d'étudier à terme le relèvement des clôtures de notre école. **On en vient donc à enfermer nos enfants pour les protéger...**

Une protection informatique est également en cours d'étude, et devrait être réalisée par **MG Informatique**, en même temps que le rafraîchissement de l'équipement de l'école.



✓ **La Bibliothèque change de visage !**

Depuis 2019, **Odile Renou** accueille les visiteurs de la bibliothèque, dont beaucoup sont les enfants de notre école. Elle a fait un travail considérable, sans compter ses heures, et parmi les innovations, on lui doit d'avoir organisé des samedis « jeux de société » avec **Madame Oudart**, une habitante bénévole, pour le plaisir des enfants. **Merci Odile !**

Cette rentrée, elle laisse la place à **Marie-Agnès Fernandes**, qui se dédiait jusqu'ici au travail administratif (ressources humaines de la Commune, cantine, présentations...). Marie-Agnès est très motivée par ce nouvel aspect de son travail, et sera délestée des ressources humaines au profit d'**Isabelle Lavrilloux**, qui a rejoint notre Commune à la suite d'un départ en retraite en fin d'année dernière, sans qu'il soit envisagé de recruter même à temps partiel un nouvel agent, au moins dans un premier temps.

Pour rappel, la Bibliothèque communale est ouverte :

- ~ les mercredis de 14h30 à 17h30
- ~ les jeudis de 15h à 18h
- ~ Les samedis de septembre de 10h à 12h



L'adhésion est modique (10€ pour une famille) et permet d'accéder à de nombreux ouvrages régulièrement renouvelés, livres et multimédias.

✓ **Avec la rentrée, c'est le retour de la Cantine !**

Depuis près de 10 ans, la Cantine communale accueille dès la petite section des pensionnaires. Elle compte encore cette année près de 130 inscrits, même si la moyenne des repas servis oscille entre 90 et 110, en deux services.

Un travail qui exige de nos agents communaux une organisation minutieuse pour servir chauds des portions correspondant à chacun, une connaissance précise des besoins et allergies ou régimes alimentaires des enfants, et le parfait dosage entre bienveillance, car même les enfants ont leurs mauvais jours et leurs goûts, et l'autorité nécessaire pour encadrer 60 enfants qui ont eu l'esprit plein toute une matinée et peuvent facilement susciter un bruit de 85 décibels (moyenne française), voire au-delà de 100 (le bruit d'une discothèque ou d'une tronçonneuse à faible distance).

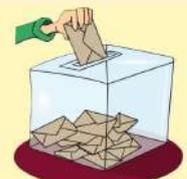
C'est la raison pour laquelle chaque parent qui inscrit son enfant à la cantine doit approuver le règlement intérieur, étant ainsi responsable de la bonne conduite de l'enfant, qui dispose de la moitié des près de deux heures de pause pour jouer dans la cour.

Merci de nous aider à maintenir un cadre agréable à notre cantine, en leur redisant les consignes que vous avez approuvées avec le règlement intérieur !



Elections municipales : inscription sur les listes

Le premier tour des élections municipales aura lieu **le 15 mars prochain**. Nous avons jusqu'au **6 février 2026** pour nous inscrire sur les listes électorales, afin de faire entendre notre voix.



✓ **Une nouvelle association au village : Faisca Capoeira !**

Vous saviez déjà que vous pouviez pratiquer nombre d'activités, dans notre village :

- ~ jeux de cartes et de société, tricot et gym douce avec Rieux Amitié (**gym douce le mardi, autres activités le jeudi**)
- ~ tir à l'arc, avec la Compagnie d'arc de Rieux ;
- ~ tennis, avec le Rieux Tennis Club ;
- ~ volleyball, avec le Rieux-Villers-Brenouille Club ;
- ~ gymnastique, avec Gym Rieux ;
- ~ kung fu, avec le Hu Chi Chan ;
- ~ yoga, avec Yoga Infini ou Sonia Malheiro ;
- ~ chant choral, avec les Chants Boultout ;
- ~ découverte et préservation de la biodiversité, surtout entomologique, avec l'Agrion.



Cette rentrée, deux choix supplémentaires s'offrent à vous, dans notre village, salle du parc :

- ~ **la capoeira**, un art martial brésilien, **les mercredis de 18 h à 19 h 45 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30 pour les 4 - 9 ans, et le mercredi de 20h à 21h pour les adultes.**

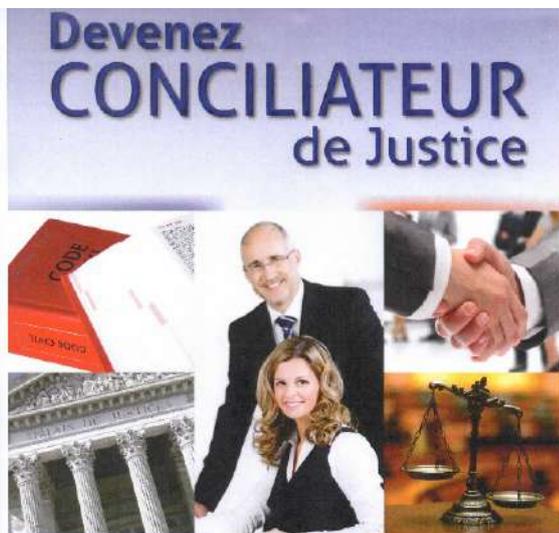
Renseignements notamment sur Facebook (page : Faisca Capoeira).

- ~ **les jeux de société**, avec le club "les Victo Rieux", qui se réunit **les vendredis de 20h à 0h salle Henry Notaire**. Plusieurs types de jeux et de niveaux possibles ! Cotisation de 10€/an, inscription sur victorieux.aneman.fr/inscription/



Association des Conciliateurs de la Cour d'Appel d'Amiens

Les Conciliateurs de Justice de l'OISE ont besoin de vous :



Vous avez toujours été communicant et donc une vie passée au contact du public, vous vous pensez bienveillant, attentif à l'écoute, vous avez du temps à consacrer aux autres, vous avez envie d'entretenir votre dynamisme, votre » intellect », vous avez des notions juridiques (diplôme non obligatoire) alors :

la CONCILIATION de JUSTICE est faite pour vous !

Après quelques séances auprès de Conciliateurs expérimentés, votre dossier de candidature accepté par la Première Présidente de la Cour d'Appel, vous prêtez Serment.

Contact Référent : Evelyne FRION Conciliateur de Justice
06 30 04 35 97 evelyne.frion@concilieurdejustice.fr

N'hésitez pas à consulter le site des Conciliateurs de Justice : www.conciliateurs.fr



J'ai reçu ma taxe foncière ! - Explications

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024 ①	37,61 %	%	1,90 %	0,421 %	8,45 %	0,217 %	
	Taux 2025	37,61 %	%	1,90 %	0,423 %	8,45 %	0,254 %	
	Adresse	[REDACTED]						
	Base ②	3385		3385	3385	3385	3385	
	Cotisation	1273		64	14	291	9	1651
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2024	1252	③	63	14	284	7		
Cotisation 2025	1273		64	14	291	9	1651	
Variation	+1,68 %		%	+1,59 %	0 %	+2,46 %	+28,57 %	

Tous les propriétaires de la Commune doivent régler, d'ici le 15 octobre prochain, leurs impôts locaux. À l'aide du bulletin d'imposition de l'un d'entre eux, nous vous expliquons en quoi ils consistent.

Vous ne payez pas vos impôts seulement à notre village : ici, 1273 € sur 1651 (77,1 %, quand même) sont versés à la Commune (deuxième colonne). La taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est due au SMOA, un regroupement de communes spécialisé dans cette problématique, et la somme est assez dérisoire (9€, soit 0,5%) par rapport au service reçu : conseils, assistance pour la mise en conformité des assainissements non collectifs (au bord de l'Oise) ou dans l'affaire de l'eau stagnante du quartier du Brule. Le reste est dû à la CCPOH, en impôt foncier ou en taxe.

Que payons-nous ? Chaque entité a fixé un taux d'imposition (c'est le 1). Globalement, cette année, les taux sont fixes, sauf pour la taxe GEMAPI.

Un taux, c'est un pourcentage. En l'occurrence, celui du 2, la « base ». La base, c'est la valeur locative théorique de la propriété, en fonction du classement de celle-ci par une commission. Si votre propriété est ancienne, avec des petites pièces et beaucoup de nuisances, la base sera faible ; si votre maison est très confortable, la base sera élevée. Dans l'exemple présenté, la base est élevée : 3385 €. Le taux communal étant de 37,61 %, on compte donc 37,61 % de 3385, ce qui donne le chiffre de 1273 en impôt payé à la Commune.

De la même manière, la taxe ordures ménagères étant de 8,45 %, le propriétaire concerné, bien qu'il sorte assez peu sa poubelle grise, paiera de toute manière un taux fixe, qui existe non pas en rapport de sa consommation, mais de la valeur de sa maison. C'est ainsi qu'il a pu être financé, pour une partie de la population, les bacs à déchets verts : la gratuité, c'est des impôts.

Pourquoi dois-je payer plus que l'an dernier alors que les taux n'ont pas varié ? L'exemple présenté donne, en 3, une hausse de 33 € (+2 % par rapport à l'année précédente) alors que seul le taux de la taxe GEMAPI a augmenté. C'est parce que l'État a estimé qu'un euro de 2025 valait 1,68 % de moins qu'un euro de 2024, et il a donc augmenté les bases de ce coefficient pour maintenir le même « pouvoir d'achat » aux collectivités.

Malheureusement, les revenus n'augmentent pas forcément de la même manière, et nous avons bien d'autres dépenses à supporter qui augmentent aussi dans d'autres proportions.

À quoi sert mon impôt ? Votre Commune et la CCPOH vous rendent des comptes de ce qu'elles font de votre argent, et le SMOA rend compte à la Commune tous les ans dans un rapport. Dans le précédent numéro, nous relations que vos élus de Rieux s'étaient opposés à une dépense somptuaire faite par la CCPOH au sujet d'une espèce de marina à Pont-Sainte-Maxence, mais avaient soutenu d'autres débours qui leur paraissaient aller dans le bon sens ; et la présente gazette vous présente, dans ses premières pages, à quoi une autre partie des impôts a servi pour les investissements, mais il y a aussi les agents communaux qui entretiennent notre village avec les moyens qui leur sont donnés, le personnel administratif, de cantine et de bibliothèque, il y a encore le chauffage des bâtiments, l'éclairage public... Dans six mois, vous serez appelés à vous prononcer sur leur gestion de votre argent.

Et seulement de votre argent. **Car, ce qu'on ne sait pas assez, c'est que chaque année, un tiers de ce que vous payez « à la Commune » ne va pas à la Commune...** La réforme de la taxe d'habitation ponctionne, dans notre cas, plus de 100 000 € chaque année. C'est plus d'un demi million d'euros depuis le début de l'application de cette réforme : imaginez ce que nous aurions pu faire avec tout cet argent !

Ca c'est passé à Rieux

Les sportifs rioliens ont performé

Connaissez-vous le twirling bâton ? Ce sport artistique mêle la gymnastique, la danse et le maniement d'un bâton.

Au club de St-Leu d'Esserent, deux jeunes de notre village, Inès et Elisa Alet, 14 et 17 ans, ont pris part à la finale du championnat de France à Valence, au début de juin. Inès décroche une belle troisième place, Elisa se classe 16^{ème}.

Inès a également représenté notre pays au championnat d'Europe, le 5 juillet à Lleida en Espagne, et a obtenu la 8^{ème} place : trois belles performances qui nous rendent très fiers d'elles !



Bravo les championnes !



Par ailleurs, l'équipe de Rieux aux Jeux Intervillages a encore tout donné !

Rieux ne remporte pas le trophée des cinq villages (Angicourt, Brenouille, Cinqueux, Monceaux et Rieux) mais les adultes ont en revanche fini premiers dans leur catégorie.

L'équipe de Rieux est revenue avec les très bons souvenirs d'une journée conviviale et ensoleillée, où chacun s'est dépassé pour le collectif... Rendez-vous est pris pour début juillet 2026 et la prochaine édition, où, cette fois-ci, nous espérons bien détrôner Brenouille, sacrebleu !

Le repas des Aînés a réuni 91 convives !

Cette année encore, le CCAS de Rieux a souhaité réunir nos anciens de 68 ans et plus pour un repas convivial (traiteur « Le Saint Geran ») et en musique (Eric Zilber).

Monsieur et Madame Jean Dethelot ont été mis à l'honneur à l'occasion de leurs noces d'or, et chacun des convives a pris plaisir à retrouver d'autres « anciens » du village, échanger, danser...



La fête du village a été un succès, des petits aux grands !



À l'issue d'un spectacle sur le thème des genres musicaux, offert par les écoliers de tous âges, le Comité des Fêtes et ses partenaires ont offert de quoi se restaurer ou s'hydrater, tandis que DJ Mana faisait danser les participants.

Clou du spectacle, le traditionnel feu d'artifice de la Commune, tiré à 23 h 00 par l'artificier Patrick de la Société Arts & Feux, qui a su gérer avec un grand professionnalisme les risques d'incendie suscités par la sécheresse.

Encore une bien belle fête !

Ca c'est passé à Rieux

La Fête des Voisins a été fêtée dans 4 quartiers cette année, un record !



Rue de Cinqueux et des Vignes, rue des Marronniers et connexes, rue de Plaisance et connexes, lotissement des Crêtes Boisées, un peu partout dans le village on s'est organisé pour passer un moment convivial, fin mai, malgré la fraîcheur des débuts de nuit.

Soyons encore plus nombreux à vivre l'esprit village l'an prochain !

Le 14 juillet a été l'occasion d'un agréable pique-nique

Pour la deuxième fois, nous étions invités à nous retrouver pour un pique-nique convivial au bord de l'Oise à l'occasion du 14 juillet. L'affluence est restée relativement limitée, une trentaine de personnes, mais qui ont passé



un bel après-midi ensoleillé, partageant plats et jeux dans une ambiance familiale... Un beau reflet de ce qu'est une nation, finalement : un groupe humain qui partage des valeurs communes et l'envie d'être ensemble, malgré les différences. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, en espérant qu'il fasse plus encore boule de neige !

Le Comité des Fêtes a fait un carton pour son premier concours de pétanque aux Crêtes Boisées



Le boulodrome des Crêtes Boisées a, pour la première fois, été utilisé en concours pour 20 équipes. Une fois gravie le coteau au haut duquel il se trouve, les joueurs peuvent bénéficier d'un endroit adapté à leur pratique, et d'une magnifique vue qui embrasse la vallée de l'Oise, de Brenouille à Creil en passant par Verneuil-en-Halatte et le Mont-Pagnotte.

On y gagnait un bon d'achat à faire valoir chez les commerçants de notre village : la boucherie et la supérette ont été les deux bénéficiaires.

Communication de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise

Voici comment sont utilisés 1 000€ d'impôts par catégories de dépenses (données 2023, source INSEE/DGT) :



Relevé des compteurs d'eau.

dans la commune du :

vendredi 03 octobre 2025

au

lundi 06 octobre 2025

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- ➡ De rendre accessible votre compteur.
- ➡ D'éloigner vos animaux, pour la sécurité du personnel.

Environnement

Le 17 juin dernier, **Jérôme Miroux**, de l'association d'astronomie Mars60, répondait à l'invitation de l'association Agrion pour la traditionnelle conférence tenue à Rieux, dans la salle des fêtes.

Le sujet était la pollution lumineuse.

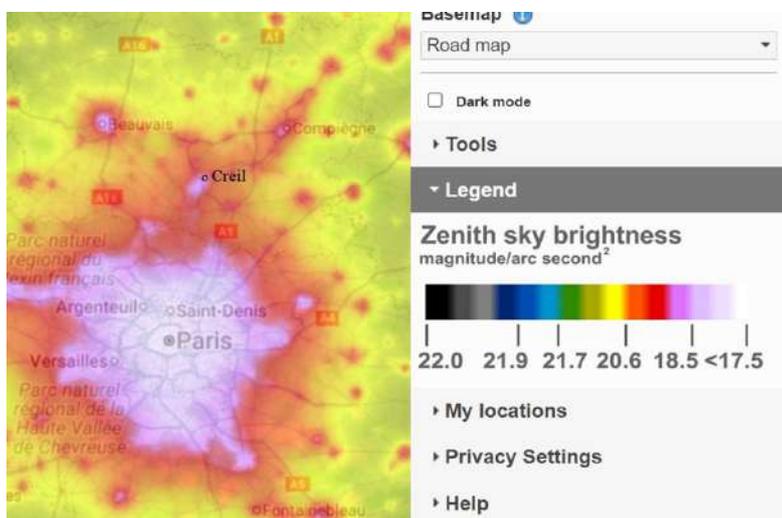
Alors que le coût de l'énergie avait conduit les communes à restreindre encore plus leur éclairage nocturne (à Rieux, interruption de 23 h à 6 h, et l'été du 1^{er} juin au 15 août), le retour à des tarifs plus acceptables et, dans notre village, l'installation de luminaires LED, beaucoup moins gourmands en énergie, ont fait reconsidérer la question de ces interruptions, parfois accusées de favoriser la délinquance nocturne (alors même qu'hélas, les cambriolages et tentatives les plus récentes ont eu lieu en plein jour, dans notre village).

Alors, qu'ésaquo, la pollution lumineuse ? C'est la trop grande importance de lumière, notamment en extérieur, ayant une incidence sur l'environnement.

Donc, quelles sont les conséquences ? En plus de ne pas bien permettre de voir les étoiles (et de perdre les rêveries romantiques ou philosophiques sur l'immensité de l'univers et la mesure de notre petitesse dans un si grand univers), la pollution lumineuse fait partie des principales menaces à la biodiversité : la lumière attire et la chaleur tue nombre d'insectes, ce qui perturbe les chaînes alimentaires ; les oiseaux migrateurs et nocturnes sont désorientés, faute de se repérer à la Lune ou aux étoiles, et peuvent partir trop tôt ou mourir prématurément ; les amphibiens, qui chantent par nuit noire pour trouver un partenaire de reproduction, ne trouvent plus « chaussure à leur pied » ; les chauves-souris perdent de l'habitat, redoutant la lumière ; les plantes et les champignons eux-mêmes sont affectés, leur croissance dépendant d'un rythme jour-nuit.

Et l'Homme, dans tout ça ? Il dépend aussi de ce rythme, notamment pour le sommeil, et donc une bonne gestion du stress ou de l'anxiété. Certaines études montrent une corrélation significative avec un risque accru de cancers (poumon, sein, colorectal, prostate), car elle altère les horloges biologiques internes.

Le site lightpollutionmap.info permet de se documenter sur cette pollution, même si les données ont environ 10 ans :



Il n'est par ailleurs pas acquis que l'agglomération creilloise, qui est la plus éclairée et donc la plus polluée par la lumière artificielle, soit plus sûre la nuit que notre village. Nous remercions d'ailleurs une nouvelle fois la gendarmerie de Brenouille et nos membres de la Participation Citoyenne pour leur vigilance et leur engagement à garder Rieux en paix.



80 ans de la Victoire de 1945

Le printemps et le début d'été sont riches en souvenirs : déportés, 8 mai, 18 juin, 14 juillet...

Des cérémonies qui prennent d'autant plus de sens qu'y assistent les enfants, légataires de nos grands anciens.

Particulièrement, ce 8 mai, à l'occasion du 80ème anniversaire de la Victoire contre les Nazis, 7 d'entre eux ont accepté de porter un t-shirt à l'effigie d'un des acteurs importants de cette période dans notre village, et de lire un court texte rappelant ce qu'ils ont fait d'important, avant de fleurir la tombe de cet acteur, lorsqu'elle était identifiable.

Les voici :



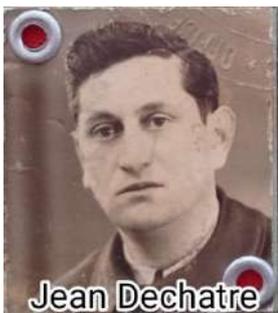
I. Tirailleurs sénégalais

En juin 1940, l'armée française est submergée par l'armée allemande.

Malgré leur courage et leur résistance, beaucoup de soldats sont faits prisonniers.

A Rieux, quatre soldats africains, qui se battaient pour la France bien loin de chez eux, sont tués. On sait que le racisme nazi de l'époque a conduit les Allemands à tuer beaucoup de ces soldats, à cause de leur couleur de peau.

N'oublions pas que des gens qui servaient la France ont été traités différemment pour cela.



II. Jean Dechatre

Notre pays a été occupé par l'armée allemande, qui a ensuite attaqué d'autres pays.

Il y avait une révolte morale pour beaucoup de Français, mais ils ne savaient pas vraiment quoi faire à leur petit niveau.

Jean Dechatre, qui s'intéressait à la politique, a distribué des informations et des armes, pour préparer une vraie révolte. Mais les Allemands l'ont su et l'ont arrêté, et envoyé dans un camp de travail en Allemagne, loin de sa famille, où il a perdu beaucoup de sa santé.

N'oublions pas qu'on peut toujours faire quelque chose.



III. Jean Carette

Jean Carette était le maire de Rieux en 1940, il voulait améliorer la vie des gens. Fait prisonnier en 1940, il a été libéré en 1941 et est revenu diriger le village, après l'avoir quitté pendant deux ans, et malgré la malveillance de ceux qui l'accusaient d'être proche des Allemands, car il était originaire de l'est de la France.

Il a créé une cantine scolaire alors que la nourriture manquait, partagé à bas prix le bois du village alors que le chauffage manquait et que certains le vendaient très cher, et collecté de l'argent pour les prisonniers de guerre.

À la Libération, il n'est pas renommé maire par les résistants qui voulaient tourner la page, mais lorsque les Rioliens peuvent voter un an plus tard, c'est à Jean Carette qu'ils font confiance, et ce jusqu'à sa mort dix ans après.

N'oublions pas qu'il est toujours plus facile de critiquer que d'agir.



IV. Yvonne Ledran

Yvonne Ledran est la présidente de la Croix-Rouge de Creil à partir de 1939, ville où elle est commerçante, bien qu'elle habite Rieux. D'ailleurs, son mari remplace Jean Carette pendant sa captivité, et les Allemands réquisitionnent leur maison, rue Alexandre-Cuvinot, et y font du dégât. À la Croix-Rouge, elle soigne des enfants de déportés et conduit même en Suisse, au péril de sa vie, certains d'entre eux. Elle aussi se soucie des prisonniers de guerre et de la cantine des enfants, et supervise la formation de secouristes pour aider les civils bombardés lors des combats de la Libération.

N'oublions pas que le courage n'a pas de sexe.

V. Jan Stein « Rosinski »



Jan "Stein" Rosinski

Jan Stein habitait la Pologne quand les Allemands l'ont envahie en 1939, et il a voulu continuer à se battre après la défaite de son pays, depuis l'Angleterre. Il était aviateur et prend le nom de « Rosinski », car Stein, ça faisait allemand.

Une nuit de fin avril 1944, son avion est touché alors qu'il prépare le débarquement allié en visant un port hollandais. Il s'échappe vers le sud mais n'a plus de carburant, et saute en parachute avec son collègue Tadeusz Ciula, quelque part. Par chance, ils rencontrent des résistants, qui ne peuvent pas les cacher à Creil, car il y a trop de policiers allemands. Georges Bataillard, le chef des résistants de Creil, a l'idée de les faire cacher à la ferme Lannoye, de Rieux, début mai. Ils y restent un mois, puis rejoignent l'Espagne puis l'Angleterre encore un mois après. Jan peut enfin retrouver sa femme et leur bébé, né en son absence. Il continue à se battre jusqu'à la victoire, et revient remercier ses sauveteurs en novembre 1944 puis en 1952.

N'oublions pas que rien n'est jamais perdu.

VI. Louis Lannoye



Louis Lannoye

Louis Lannoye était fermier à Rieux, où il était arrivé depuis les Pays-Bas dans les années 1920. Même s'il était tout à fait intégré au village, grâce à son métier et au tir à l'arc, certains lui ont reproché d'être un « étranger » et de parler une langue proche de l'allemand, quand la guerre a fait ressortir le pire dans l'esprit des gens, comme la jalousie et la bêtise. Les panneaux routiers, très utiles pour guider une armée, avaient été couverts de goudron pour ralentir les Allemands. Ils avaient menacé sa famille, et Louis Lannoye n'a eu d'autre choix que de les nettoyer. A la Libération, ceux qui ne le savaient pas lui ont donc demandé des comptes.

Mais Louis Lannoye avait d'autres secrets : il portait des armes aux résistants parmi ses choux, et il avait caché deux étrangers « mécaniciens » dans sa ferme, les deux aviateurs polonais ! Georges Bataillard a donc témoigné de cela, et tout s'est arrangé.

N'oublions pas que les apparences sont souvent trompeuses, et qu'en faire des rumeurs peut apporter beaucoup de mal à ceux qui font du bien.

VII. Jean Mauguet



Jean Mauguet

Jean Mauguet était un brillant étudiant de 20 ans, qui avait l'avenir devant lui. Il habitait à Rieux, mais le 25 août 1944, alors que Paris se révoltait contre les Allemands à l'approche des alliés, c'est dans la capitale qu'il était. Frappé par les balles allemandes, il n'a pas pu voir l'entrée triomphale de l'armée du général Leclerc, qui effaçait la défaite de 1940, puis celle de De Gaulle, qui reprenait le contrôle de notre pays après 4 ans d'une occupation causée par le refus des dirigeants de la France des années 1930 de voir le danger arriver et de se donner les moyens d'y faire face. En 1945, la rue où habitait Jean Mauguet recevait son nom.

N'oublions pas que les choix politiques que nous faisons, ou ne faisons pas, peuvent conduire à des situations dramatiques, dont sortir réclame une forte volonté et de douloureux sacrifices.



La doyenne des personnes nées à Rieux nous raconte son village

Quand on parle doyenneté, chacun se souvient de Madeleine Aubert, qui a fêté ses 103 ans le 7 août dernier dans sa maison de retraite. Désormais, la personne la plus âgée habitant effectivement notre village est Mme Yolande Walbrecq, une personnalité bien connue et appréciée.

Mais la plus ancienne de nos habitantes est Mme Mireille Bertrand, qui n'a jamais quitté Rieux en près de 96 ans d'existence.

Nous l'avons rencontrée, et nous la remercions beaucoup pour ce qu'elle a accepté de nous partager.

Quand elle était jeune fille, il y avait un petit commerce alimentaire à la place de la boulangerie actuelle, avec un café à côté, et d'autres cafés dans le village. Une camionnette d'épicerie passait, ainsi que le laitier de Villers-Saint-Paul, et plus tard un camion de poissonnerie. A la place de la Guinguette, au bord de l'Oise, il y avait un hôtel, et le village comptait plusieurs fermes.

Elle n'a pas fait sa première rentrée à l'école Jean-Carette, puisqu'elle n'était pas encore construite (finie en 1939), mais dans l'ancienne nef de l'église, qui fut le deuxième lieu d'enseignement dans le village, après l'ancien presbytère complètement délabré (abandonné en 1867). Mme Bertrand a décroché le très convoité certificat d'études, diplôme qui mettait fin aux études primaires vers 14 ans.

En ce temps-là, Rieux était un village tranquille, où tout le monde se connaissait et où chacun se rendait service. Elle se souvient qu'on pouvait partir de chez soi sans fermer les portes à clé...

Elle habite toujours la maison où elle est née, impasse Labbé, et qu'avaient achetée ses arrière-grands-parents Damien, arrivés du Berry à la fin du XIXème siècle pour travailler dans le chemin de fer. Son grand-père, Henri Damien, était cheminot et a été élu municipal de 1896 à 1925 et de 1932 à 1956. Il a même été adjoint au maire de 1912 à 1922 (avec Edmond Roguet) puis de 1933 à son décès, à l'âge de 92 ans, en 1956 (avec Jean Carette). Elle se souvient d'un homme très gentil avec la famille, mais capable de se fâcher, qui donnait tout son temps à la mairie et était très dévoué à la commune : comment s'en étonner, alors qu'il a été le principal collaborateur de deux des plus importants maires de notre village pendant toute la durée de leur mandat !

A l'époque, la RD200 n'existait pas, et le jardin de la maison allait jusqu'à la ligne de chemin de fer : on y cultivait des légumes et arbres fruitiers, on y élevait des lapins et des poules. Toute la famille vivait dans la maison : les grands-parents d'un côté, les parents et leurs 3 enfants de l'autre (il y avait une deuxième fille, Marcelle, et un fils, Masséna, le père d'Etienne Damien, qui fut également adjoint au maire de 2008 à 2017. Mme Bertrand aidait ses parents, Cécile et Robespierre, électricien à Nogent-sur-Oise, dans les travaux quotidiens ; elle a également fait du ménage chez deux dames du haut de Rieux, dans ses jeunes années.

En 1955, elle se marie à l'âge de 26 ans avec Mr Bertrand, originaire de Villers-Saint-Paul, de qui naissent Denise et Françoise, puis deux petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Comme la famille Bertrand, Rieux a bien grandi et changé : la construction de la RD200 a particulièrement modifié le caractère de la maison familiale chargée de tant d'histoire, en supprimant le grand jardin. Comme dans la chanson de Nino Ferrer, la maison près de la fontaine a fait place au progrès... Une vraie maison près de la fontaine, puisqu'elle était une ancienne dépendance du château de Rieux, dans le parc duquel il y avait la source de l'eau de Rieux, dont la réclame était "qui boit Rieux, vit vieux"... Et Mme Bertrand, comme ses aïeux avant elle, en a bu !

Puisse cette eau agir encore longtemps pour notre plus ancienne habitante !



A noter sur vos agendas...

- ✧ **Dimanche 21 Septembre : 33ème brocante** de 7h à 18h : rue Jean Carette et rue A.Cuvinot
- ✧ **Samedi 27 Septembre : Jeux Vidéo** de 13h à 0h et **Dimanche 28 Septembre** : de 10h à 17h : Salle des Fêtes -
✓ 3 tournois : smash bras, Mario Kart et Gran Turismo. Pris en charge par la mairie pour les Rioliens.
- ✧ **Dimanche 6 Octobre : Octobre Rose** salle Henry Notaire - Organisé par le Hu Chi Chuan
 - de 8h30 à 9h30 : cours de cardio intense - à partir de 12ans
 - de 9h45 à 10h45 : cours de self défense à partir de 12 ans
 - de 11h à 12h : Randonnée pédestre
- ✧ **Samedi 18 et dimanche 19 Octobre : Expo-vente du Club Rieux Amitié** : de 14h à 18h : (objets, gâteaux, boissons)
à la salle des fêtes communale
- ✧ **Dimanche 19 Octobre : Rassemblement Multimarques de voitures anciennes** : de 9 h à 18h
Association Les Indésirables Cars - Restauration et Buvette - Cour de l'Ecole
- ✧ **Mardi 11 Novembre** : à 11 h - **Commémoration de l'Armistice de 1918 et des Soldats français tués cette année**
- ✧ **Jeudi 20 Novembre : soirée Beaujolais** - Comité des Fêtes - salle des Fêtes - Renseignements à venir
- ✧ **Samedi 29 novembre : Contes d'Automne** - 16 heures - salle des Fêtes - "LOUPE" en duo avec G.Bizouerne et E.Guiet
- ✧ **Dimanche 14 décembre : remise des colis aux Personnes Agées** - salle des fêtes

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Fondatrice : Denise SCHROBILTGEN, Maire Honoraire et Maire-Adjoint

Responsable de publication : Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux. Tirage à 770 exemplaires